

Tanguy Chapin

Prix étudiant 2017

Chambre de Commerce du Brésil en France

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
I. Formidable opportunité pour le Mercosul et l'Union Européenne, l'accord de libre-échange devra prendre en compte les spécificités des deux ensembles	3
a. Un contexte politique et économique favorable à l'accord de libre-échange : entre reculs extérieurs et difficultés intérieures	3
b. UE - Mercosul, un partenariat historique qui peut encore être approfondi.....	4
c. Un accord de libre-échange global et ambitieux qui devra prendre en compte les forces et les faiblesses des différents acteurs.....	5
II. Cet accord pourrait favoriser les complémentarités et les dynamiques économiques déjà à l'œuvre entre le Brésil et la France.....	6
a. D'importantes dynamiques économiques déjà à l'œuvre entre les deux pays	6
b. La diminution des droits de douane : la promotion et le développement des atouts traditionnels franco-brésiliens	7
c. La fin des barrières techniques et institutionnelles, accélérateur des coopérations et des transferts de technologie binationaux.....	7
III. Possible catalyseur des relations franco-brésiliennes, cet accord pourrait même constituer le début d'une nouvelle ère entre les deux pays.....	9
a. La création d'un axe universitaire, scientifique et militaire unique	9
b. Une union pionnière en matière de développement durable : un couple garant de l'enjeu du millénaire.....	10
c. Des initiatives culturelles d'envergure : l'union des peuples brésiliens et français	11
CONCLUSION.....	12
BIBLIOGRAPHIE.....	14

INTRODUCTION

« *Cet effort délibérément organisé en commun entre nos deux républiques, l'une d'Europe et l'autre d'Amérique Latine, serait un exemple entraînant et un changement important dans l'actuelle conjoncture internationale* ». À l'automne 1964, au cours d'un voyage diplomatique en Amérique du Sud, le Général de Gaulle met en lumière l'importance d'une politique commune entre les deux ensembles. Les échanges entre l'Union Européenne et le Mercosul, communauté économique la plus importante d'Amérique latine, ont atteint 95 milliards d'euros en 2016. Néanmoins, à la lecture de leur histoire commune et de leurs structures respectives, les deux zones semblent encore en mesure de développer conjointement leur potentiel d'action. L'accord de libre-échange en cours de négociation constitue ainsi une formidable opportunité économique pour le Mercosul et l'Union Européenne.

Clin d'œil de l'histoire, ce voyage diplomatique débuté à Paris se termine près d'un mois plus tard au sein de la plus grande ville brésilienne, São Paulo, rappelant ainsi les liens singuliers entre le Brésil et la France. Avec un PIB représentant 67,22% du total du Mercosul, le Brésil constitue de loin l'économie la plus importante de ce groupe de 5 pays (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Venezuela) né en 1991. Seconde économie du continent et force motrice de la construction européenne, la France est quant à elle la sixième puissance commerciale de la planète avec des échanges culminant à 1371 milliards d'euros en 2016. Éléments cardinaux de leurs ensembles respectifs, l'accord de libre-échange pourrait renforcer *ipso facto* la relation franco-brésilienne, au point de signifier peut-être le début d'une nouvelle ère entre les deux pays. Néanmoins, cette relance demeure assujettie à différentes particularités et conditions : dans quelles proportions et de quelle manière cet accord pourrait-il favoriser le développement des relations entre le Brésil et la France ?

I. Formidable opportunité pour le Mercosul et l'Union Européenne, l'accord de libre-échange devra prendre en compte les spécificités des deux ensembles

a. Un contexte politique et économique favorable à l'accord de libre-échange : entre reculs extérieurs et difficultés intérieures

Avec des échanges culminant à 87 milliards d'euros en 2016, les Etats-Unis constituent un partenaire central du Mercosul. Cependant, le projet isolationniste d'un mur à la frontière avec le Mexique n'encourage pas les collaborations économiques avec le reste du continent. En janvier 2017, l'*Itamaraty*, le Ministère des Relations Extérieures du Brésil, a d'ailleurs condamné ce repli en rappelant que « *le gouvernement brésilien appréhende avec*

préoccupation l'idée de séparer les nations sœurs de notre continent sans consensus entre les deux parties ». Autre acteur majeur du commerce mondial, la Chine connaît depuis plusieurs années un ralentissement de sa croissance économique. Le pays constituant un partenaire clé pour les deux ensembles, ce recul structurel affecte *de facto* les économies de chaque zone. À ce ralentissement s'ajoute l'endettement croissant du pays, risque financier non négligeable, qui a incité l'agence de notation Moody's à abaisser en mai 2017 la note chinoise pour la première fois depuis 28 ans (de Aa3 à A1).

En sus des évolutions extérieures, la conjoncture interne des deux groupes est également à prendre en compte. Au sein du Mercosul, la période économique demeure compliquée : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay connaissent un ralentissement fort depuis 2013. Si les prévisions pour 2017 annoncent un redressement de ces économies, la situation vénézuélienne se trouve toujours au cœur d'une impasse politique, économique et sociale. Suspendu provisoirement du Mercosul depuis plusieurs mois, le Venezuela a ainsi vu son taux d'inflation culminer à 800% et son PIB reculer de près de 19% en 2016. Outre-Atlantique, si aucun pays européen n'a accusé de récession au cours de l'année écoulée, l'impact futur du Brexit demeure inconnu. Le processus de négociation entamé le 29 mars 2017 semble complexe et les points de blocage multiples. Michel Barnier, le Négociateur en chef pour l'Union Européenne (UE), a récemment rappelé que « *les États devaient être prêts à faire face à toutes les situations* », l'hypothèse d'un « *no deal* » – catastrophique pour les deux parties – n'est, dès lors, pas à exclure.

Devant ces multiples éléments conjoncturels, l'accord de libre-échange apparaît pour les deux zones comme une formidable opportunité qui pourrait à la fois relancer leurs situations économiques actuelles et anticiper le recul de leurs partenaires majeurs. C'est ce que mettait en lumière l'ancien président du gouvernement espagnol José Luis Zapatero lors du sommet UE - Mercosul de Madrid en 2010 : « *Face à toute tentation du protectionnisme, la meilleure réponse à la crise économique est l'ouverture commerciale* ».

b. UE - Mercosul, un partenariat historique qui peut encore être approfondi

À l'aune de l'histoire, les liens entre les pays du Mercosul et ceux du Vieux Continent apparaissent comme étant singuliers. En effet, il s'agit d'un long passé commun, marqué par la colonisation ibérique ainsi que par des échanges humains, culturels et économiques intenses. Ainsi, la création le 26 mars 1991 du Marché Commun du Sud (*Mercado Comum do Sul*) par le Traité d'Asunción – avec à l'époque l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay – suscite l'intérêt de la Communauté Economique Européenne (CEE), très encline au dialogue depuis 1986 et la récente intégration en son sein de l'Espagne et du Portugal.

Au cours des deux décennies suivantes, les engagements interrégionaux sont régulièrement

réaffirmés – à Rio de Janeiro en 1999, Vienne en 2006 et Madrid en 2010 – sans pour autant aboutir à des décisions concrètes. Depuis 2015, notamment en raison des politiques d'ouverture et de libéralisation mises en place par Mauricio Macri en Argentine et Michel Temer au Brésil, les négociations se sont accélérées, laissant pressentir la finalisation prochaine de l'accord de libre-échange tant attendu.

Parallèlement à ce processus de dialogue, les échanges commerciaux entre les deux ensembles ont fortement progressé, avec une croissance annuelle supérieure à 15% sur la période 1991-2008. Si l'UE constitue le premier partenaire du Mercosul avec plus de 20% de ses échanges, le Mercosul n'est que le huitième partenaire commercial de l'organisation européenne avec 2,8% de ses échanges en 2014. Par ailleurs, le pourcentage du commerce intra-zone est chaque année quatre à cinq fois plus important au sein de l'UE (entre 60% et 65% du commerce total) que dans le Mercosul (entre 10% et 15% du commerce total).

Un relatif écart commercial semble donc s'ajouter à la distance géographique. Cependant, selon la formule d'Amin Maalouf, « *un bon capitaine transforme l'Atlantique en Méditerranée* ». La force du commerce intra-zone de l'UE confère à ces mots une acuité particulière. À l'aune de la pluralité des économies en jeu – le numérique estonien, l'agroalimentaire uruguayen, la finance luxembourgeoise, le secteur pharmaceutique brésilien – des complémentarités nouvelles entre les deux ensembles semblent pouvoir se dessiner, permettant ainsi au couple UE - Mercosul de faire sien l'aphorisme de l'Académicien français.

c. Un accord de libre-échange global et ambitieux qui devra prendre en compte les forces et les faiblesses des différents acteurs

L'accord de libre-échange a longtemps été un sujet sensible de part et d'autre de l'Atlantique. Cependant, l'attitude et la vision de ces alliés historiques – en particulier depuis le cycle bruxellois de négociations en octobre 2016 – semblent désormais bien plus favorables à la conclusion d'un accord. Au début de l'année 2017, un appel à la poursuite des discussions a ainsi été lancé par la chancelière allemande Angela Merkel. Le 21 juillet 2017, au premier jour de l'actuelle présidence brésilienne du Mercosul, Michel Temer a indiqué vouloir « *mener à bien les négociations fortement engagées avec l'Union Européenne* ».

La structure des échanges forme un diptyque contrasté : si les produits manufacturés représentent 81% des 51 milliards d'euros d'exportations de l'Union Européenne vers les pays du Mercosul en 2015, les produits primaires constituent 72% des 44 milliards d'euros d'exportations mercosuliennes vers l'UE au cours de cette même année. Ces déséquilibres structurels suscitent certaines craintes de chaque côté de l'Atlantique.

Les pays européens ne s'estiment pas encore capables d'affronter la concurrence du Mercosul sur l'ensemble des produits agricoles – en atteste la récente décision de l'UE d'écarter la viande bovine et l'éthanol des négociations – tandis que l'industrie mercosulienne redoute fortement sa consœur européenne. Dès lors, si les négociations prennent en compte les forces

et faiblesses de chaque zone, aboutissant ainsi à « *une offre calibrée* », selon la formule de la Commissaire européenne au Commerce Cécilia Malmström, les bénéfices pourraient être substantiels. Selon un rapport de la Commission Européenne publié en mai 2011, l'accord rapporterait 15 milliards d'euros aux pays mercosuliens et 32 milliards d'euros aux pays de l'UE. Il convient de noter que les droits de douane du Mercosul sur les exportations européennes se sont élevés à 4 milliards d'euros en 2016. De la même manière, les 5 pays latino-américains ne bénéficient plus depuis le 1 janvier 2014 du système de préférence généralisée de l'Union Européenne et sont donc soumis aux tarifs douaniers plus élevés fixés par l'Organisation Mondiale du Commerce.

En sus des gains quantitatifs, des bénéfices qualitatifs apparaissent clairement à travers les transferts de technologie qui permettraient aux pays du Mercosul de lutter contre la primarisation de leurs exportations et se libérer de l'influence des cycles commerciaux internationaux. Réciproquement, les pays européens bénéficieraient de technologies inédites, à l'image du savoir-faire de la multinationale brésilienne Petrobras, capable d'exploiter le gisement dit *pré-sal*, situé sous 2000 mètres d'eau et 5000 mètres de sédiments, grâce à des techniques d'extraction uniques.

II. Cet accord pourrait favoriser les complémentarités et les dynamiques économiques déjà à l'œuvre entre le Brésil et la France

a. D'importantes dynamiques économiques déjà à l'œuvre entre les deux pays

La forte implantation de l'entreprise minière brésilienne Vale en Nouvelle-Calédonie, l'introduction à la *Bovespa* de Carrefour Brésil, l'arrivée en France du célèbre soda brésilien *Guaraná Antarctica* de l'entreprise brassicole AmBev, la présence du leader français de l'habitat Saint-Gobain au cœur du programme de construction *Minha Casa Minha Vida* : entre les deux pays, d'importantes dynamiques de croissance sont à l'œuvre depuis plusieurs années. Ainsi, avec 29 opérations financières en 2016, la France est devenue le second investisseur étranger au Brésil en termes de fusions-acquisitions.

Cette augmentation traduit les politiques gouvernementales de long terme en faveur des entreprises et des investissements. Au Brésil, les Plans d'Accélération de la Croissance (PAC) ont modernisé les infrastructures nationales grâce à des investissements atteignant 1586 milliards de *reais* sur la période 2007-2014, soit à l'époque un total de 662 milliards d'euros. Afin de poursuivre cette politique, le président Temer a mis en place en juillet 2017 une réforme du Code du Travail plus favorable aux entreprises du pays.

Accords d'entreprise, flexibilité du temps de travail : cette réforme brésilienne possède de multiples similitudes avec celle présentée par le gouvernement français à l'été 2017. Par ce changement, le président Macron vise à prolonger la diminution des contraintes pesant en France sur les entreprises, recul déjà initié par le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

ainsi que par le Pacte de Responsabilité et de Solidarité.

b. La diminution des droits de douane : la promotion et le développement des atouts traditionnels franco-brésiliens

Élément clef de tout accord de libre-échange, la diminution – voire la suppression – des barrières tarifaires favoriserait les interactions commerciales binationales. Une telle évolution pourrait avoir un impact d'importance dans le secteur primaire. L'hymne national rappelle que le Brésil est « géant par sa propre nature » : son territoire semblerait même corroborer la maxime populaire selon laquelle « Dieu est brésilien ». En effet, avec plus de 8,5 millions de kilomètres carrés – soit 13 fois la superficie française – ses cultures sont nombreuses. Le café du Minas Gerais, le soja du Mato Grosso, les oranges de Bahia et São Paulo ainsi que la canne à sucre de Ribeirão Preto : autant de domaines où la nouvelle « ferme du monde » trône au sommet de la hiérarchie agricole mondiale. Avec une production de 73 milliards d'euros en 2016, la France est également une puissance agricole de premier plan. Les productions céréalières dans le Centre-Val de Loire ainsi que les domaines viticoles d'Aquitaine complètent plus qu'ils ne concurrencent l'offre brésilienne. Dès lors, la diminution des barrières douanières telles que le Tarif Extérieur Commun de l'UE ou la taxe brésilienne de 27% sur les vins français permettrait un essor de ces échanges complémentaires.

Cette diminution des droits de douane pourrait également favoriser les échanges de produits et de savoir-faire traditionnels entre les deux pays. La gastronomie française, inscrite depuis 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, verrait son influence augmenter au Brésil. Les produits de luxe, à l'image de la maison de cognac quadricentenaire Rémy Martin ou de la maison Lanvin, plus ancienne maison de couture française encore en activité, gagneraient un marché brésilien en croissance. Du côté du *Fabricado No Brasil*, la gastronomie amazonienne, portée par le grand chef Alex Atala et son restaurant D.O.M. – classé quatrième établissement du monde en 2012 par le magazine de référence *Restaurant* – séduirait le marché français. L'entreprise brésilienne Alpargatas, qui fabrique les célèbres tongs Havaianas depuis 1962, verrait les ventes de ses cinquante boutiques françaises s'envoler. La célèbre PME Tramontina, référence mondiale de la vaisselle métallique, relancerait ses activités en France après la fermeture de son unité parisienne en 2012.

c. La fin des barrières techniques et institutionnelles, accélérateur des coopérations et des transferts de technologie binationaux

L'accord comprendrait un volet stratégique sur la propriété intellectuelle. En effet, cet accord pourrait faciliter et augmenter les transferts de technologie entre les industries des deux pays. Dans le secteur aérospatial, l'entreprise française Thales a conclu en 2013 un ambitieux

plan de transfert de technologie avec l'avionneur Embraer et l'opérateur de télécommunications Telebrás. D'un côté, plus de 30 spécialistes brésiliens ont été formés à un ensemble unique de techniques d'ingénieries, assurant au pays une autonomie à moyen terme en matière d'innovations spatiales. De l'autre, Thales est désormais solidement ancré dans le parc technologique de San José dos Campos, à proximité de ses clients et de ses partenaires. Une réciprocité dans ces transferts serait également encouragée par l'accord. Ainsi, la France bénéficierait du savoir-faire brésilien dans le domaine des biomasses avec les voitures *flexfuel*, capables de fonctionner indifféremment à l'éthanol ou à l'essence. Au Brésil, cette technologie plus respectueuse de l'environnement concerne désormais 90% des voitures neuves ainsi que la totalité des 26 000 stations-services du pays.

L'accord UE - Mercosul permettra également de contrôler les obstacles techniques et les barrières institutionnelles, libérant ainsi le potentiel commercial entre les deux pays. En effet, certaines prescriptions techniques constituent des blocages discriminatoires pour les pays exportateurs, affectant négativement et de manière disproportionnée leurs échanges. L'accord encouragerait une normalisation et une harmonisation des règles en cours, sans pour autant diminuer la qualité des produits et des services. Un rapprochement des certifications entre l'EASA (European Aviation of Safety Agency) et l'ANAC (Agência Nacional de Aviação Civil) permettrait de développer les interactions dans le secteur aéronautique, notamment pour l'avionneur brésilien Embraer. Le célèbre modèle du groupe, le *Bandeirante*, a été conçu par l'industriel français Max Holste. Le siège européen d'Embraer est situé à Villepinte et ses installations techniques au Bourget. Un tel accord entraînerait *de facto* un renforcement de ses liens historiques avec le secteur aéronautique français. Cette consolidation pourrait aller de pair avec la création d'un « *ciel unique Mercosul - Europe* » qui favoriserait le rapprochement de certaines compagnies aériennes. Air France - KLM et GOL dépasseraient ainsi leur coopération idoine débutée en 2014 par des partages de *code shares*. La compagnie brésilienne *low cost* GOL augmenterait ses parts de marché sur les vols internationaux. Réciproquement, Air France - KLM bénéficierait du réseau de la GOL pour augmenter sa présence sur les lignes intérieures du Brésil. Il s'agit d'une fantastique opportunité puisque la *Fohla de S. Paulo* – un des quotidiens les plus lus du pays – indiquait en 2011 qu'avec 66 millions de personnes transportées, les compagnies aériennes des lignes intérieures avaient dépassé, pour la première fois, les compagnies de bus longue distance.

« *Les larmes ont un goût salé pour rappeler aux souverains déçus la mer qu'ils ont négligée* ».

Ce constat amer, prononcé au soir de sa vie par le Cardinal de Richelieu, rappelle que les espaces maritimes constituent des vecteurs uniques de synergies. Le rapprochement des règlements européens et mercosuliens en matière de transport pourrait développer le fret maritime entre les deux pays, la mise en place d'une « *autoroute de la mer* » créerait une dynamique nouvelle. Un tel projet – impliquant d'importantes infrastructures et une

augmentation des liaisons transatlantiques – s’appuierait sur le jumelage actif entre Nantes et Recife, deux zones portuaires d’envergure. Les installations seraient déjà présentes et la gestion des flux pourrait dès lors être rapidement optimisée.

Grâce à cet accord, la relation franco-brésilienne pourrait largement dépasser les complémentarités et les dynamiques économiques actuelles. En effet, cette évolution des relations interrégionales constituerait même le catalyseur du couple Brésil - France.

III. Possible catalyseur des relations franco-brésiliennes, cet accord pourrait même constituer le début d'une nouvelle ère entre les deux pays

a. La création d'un axe universitaire, scientifique et militaire unique

Le Brésil et la France ont tissé des liens anciens dans le domaine universitaire. Différents intellectuels français ont influencé le monde académique brésilien. Le positivisme du philosophe français Auguste Comte se retrouve ainsi dans la devise du pays « *Ordre et Progrès* ». Un partenariat universitaire historique – le programme Capes-Cofecub – a été lancé en 1979, permettant le développement de 700 projets pluridisciplinaires et la formation de plus de 2000 docteurs brésiliens. Le mathématicien carioca Artur Ávila, médaille Fields 2014, illustre cette coopération idoine. La forte présence du CNRS à Rio de Janeiro serait complétée par l’implantation d’une unité du Conseil national de développement scientifique et technologique brésilien (CNPq) en France. L’institut national de la recherche agronomique française (INRA) pourrait s’installer au cœur de l’écosystème amazonien. La création d’un fonds commun binational par la communauté universitaire de Paris-Saclay et de São Paulo – soit 19 établissements d’enseignement supérieur – permettrait de soutenir des projets scientifiques bilatéraux d’envergure.

Dans le domaine de la Défense, les relations entre la France et le Brésil sont intenses, comme le symbolise la vente du porte-avions historique de l’armée française, le *Foch*, à la marine brésilienne en 2000. Les 2 pays ont signé un pacte de Défense majeur en 2008, entraînant la construction de 4 sous-marins conventionnels Scorpène et d’un sous-marin nucléaire opérationnel d’ici 2025 (programme *Prosub*). Les militaires français et brésiliens servent régulièrement côte à côte dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Plus spécifiquement, les forces armées franco-brésiliennes ont mené ensemble l’opération *Tavara* en mai 2015 sur le fleuve Oyapock afin de lutter contre l’orpaillage illégal. Les deux armées peuvent encore avancer ensemble dans le secteur de la Défense, en faisant face conjointement au défi nouveau de la cybersécurité. Il s’agit d’une menace technologique d’importance puisque 81% des entreprises françaises ont été visées par une cyberattaque en 2017. Face à ce risque inédit, la création d’un corps d’armée informatique franco-brésilien permettrait de neutraliser la menace grâce à des échanges de techniques et d’informations. À

ce projet avant-gardiste s'ajouterait la création de deux *e-ambassades* transcontinentales. Chaque pays pourrait ainsi conserver ses banques de données de l'autre côté de l'Atlantique. Grâce à ce système de stockage numérique, les informations clefs demeureraient accessibles même si le territoire national était victime d'une cyberattaque.

b. Une union pionnière en matière de développement durable : un couple garant de l'enjeu du millénaire

L'implication des deux pays dans la lutte contre le réchauffement climatique est déjà forte. Le Brésil a organisé le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, où la notion de « *développement durable* » a été précisée et le programme *Action 21* adopté. Deux décennies plus tard, la *Cidade Maravilhosa* accueille le sommet Rio+20 où 193 pays se sont engagés en faveur d'une « *économie verte* ». Organisatrice de la COP 21, la France se trouve au cœur de l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat.

Le Brésil est un pays unique sur le plan énergétique : grâce à ses richesses naturelles exceptionnelles, son bilan énergétique est composé à 41% d'énergies renouvelables et son électricité est à 75% renouvelable. L'implication environnementale brésilienne se retrouve également dans la « *biocivilisation* ». Ce terme, forgé par Ignacy Sachs, socio-économiste et spécialiste du Brésil, désigne l'utilisation croissante des biomasses dans le mix énergétique du pays. Les entreprises des deux pays sont particulièrement liées au sein de cette « *nouvelle économie verte* ». La filiale brésilienne Tractebel Energia du groupe industriel français Engie a ainsi participé à la construction et à l'exploitation de 6 barrages hydroélectriques d'envergure. Élément central de son parc de production, le barrage de Jirau permet de fournir de l'électricité à 10 millions de personnes dans la région de Porto Velho avec une puissance de 3300 mégawatts. En septembre 2016, grâce à la mise en service par l'opérateur français Voltalia du champ éolien de Vila Pará au nord du pays, le Brésil a passé le cap des 10 gigawatts de capacité éolienne installée.

Mais les actions binationales peuvent dépasser le strict domaine économique. Il serait possible de mettre au point un « *pacte économique durable* », plus ambitieux que les accords internationaux actuels. Il impliquerait la création d'écoquartiers jumeaux accueillant un million de personnes de chaque côté de l'Atlantique. La protection de la biodiversité terrestre et marine serait également à l'honneur : sanctuarisation de l'Amazonie et des territoires français d'outre-mer, promotion d'une aquaculture raisonnée et mise en place de réserves marines protégées.

Une forte implication du Brésil et de la France dans le développement de la station océanique internationale SeaOrbiter – navire scientifique multidisciplinaire qui vise à comprendre et à protéger la faune et la flore maritimes – constituerait un geste fondateur de la protection du monde marin.

Grâce à une fiscalité favorable à « *l'économie verte* » et des dépenses infrastructurelles

ambitieuses, des objectifs uniques seraient atteints : le recyclage de 100% des plastiques en 2025, une majorité d'énergies renouvelables dès 2030 et la neutralité carbone avant 2040. Ce texte pourrait même consacrer l'organisation conjointe d'une future Exposition Universelle à la frontière entre la Guyane et l'État brésilien de l'Amapá. Cette manifestation – qui n'a jamais été organisée de façon binationale – mettrait en lumière un enjeu majeur du millénaire avec un thème singulier : « *L'Amazonie, cœur et poumons de l'Humanité* ». Un tel projet dynamiserait la frontière entre les deux pays – la plus longue frontière terrestre française – où les relations transfrontalières demeurent timides malgré la construction en 2011 d'un pont sur l'Oyapock, fleuve séparant les deux États.

c. Des initiatives culturelles d'envergure : l'union des peuples brésiliens et français

« *Nous ne coalisons pas des États, nous unissons des peuples* », Jean Monnet, l'un des Pères fondateurs de l'Europe, rappelle l'importance des liens culturels au sein de chaque processus d'intégration régionale. En 2005, l'année du Brésil en France avait attiré plus de 15 millions de Français à travers 430 manifestations culturelles. Quatre années plus tard, l'événement miroir, l'année de la France au Brésil, constituait un éclairage sur la culture française pour 15 millions de citoyens brésiliens. Depuis ces deux immenses succès populaires, de multiples initiatives se succèdent de chaque côté de l'Atlantique. En novembre 2016, le festival du Livre s'est déroulé au Lycée Molière de Rio de Janeiro, mettant à l'honneur la littérature française. Rendez-vous phare du film d'animation, le Festival d'Annecy rendra hommage à l'histoire et la culture brésiliennes au cours de son édition 2018.

D'autres initiatives sont encore possibles, au sein desquelles les gouvernements nationaux joueraient un rôle clef. La mise en place d'une « *journée franco-brésilienne* » permettrait de célébrer chaque année l'amitié entre les deux pays. La date du 10 novembre – en hommage à l'expédition pionnière française menée par l'explorateur Villegagnon et arrivée le 10 novembre 1555 dans la baie de Rio – serait un choix idoine. Il s'agirait d'un levier unique : les établissements scolaires seraient invités à organiser des activités afin de promouvoir la langue et la culture du pays partenaire. Cela renforcerait la présence et l'enseignement du portugais en France qui ne concerne au total que 30 000 étudiants, soit sept fois moins que la communauté étudiante francophone du Brésil.

Vitrines culturelles de leurs pays respectifs, le musée du Louvre (8,4 millions de visiteurs en 2015) et le réseau de musées Centro Cultural Banco do Brasil (5,5 millions de visiteurs en 2015) pourraient procéder à des échanges provisoires de leurs galeries nationales, mettant ainsi en lumière les nuances artistiques qui ont construit le patrimoine de chaque nation : le réalisme des *caipiras* du peintre pauliste Almeida Júnior, l'impressionnisme des paysages séquanais de Claude Monet, les sculptures modulables de l'artiste néo-concrétiste *mineira*

Lygia Clark, les formes angulaires du cubisme braquien... Ce patrimoine historique pourrait également être mis en lumière à travers une chaîne franco-brésilienne culturelle et éducative. À l'initiative des ministères de la culture des deux pays, cette chaîne compterait parmi ses programmes les feuilletons populaires brésiliens, les *telenovelas*. Elle s'appuierait également sur les œuvres qui procéderont de l'accord de coproduction cinématographique signé le 8 mai 2017 à Brasilia entre les deux pays.

À cette union par la compréhension et la découverte succédera l'union par l'action, où les sociétés civiles construiront conjointement le monde de demain. À ce titre, les *think tanks* des deux pays pourraient opérer un rapprochement de leurs travaux afin de faciliter les projets issus de la société civile. Par exemple, la Fondation Getúlio Vargas (premier laboratoire d'idées latino-américain) et la Fabrique de l'Industrie (prix spécial du jury aux trophées des think tanks 2014) s'uniraient pour réfléchir ensemble à différentes thématiques clefs : l'industrie du futur, le management de demain ou encore la construction de la nouvelle économie numérique. Une réflexion sur ce dernier thème pourrait être accompagnée par la mise en place d'un espace brésilien au sein de la Station F, le plus grand écosystème entrepreneurial au monde lancé en juin dernier à Paris. Réciproquement, un espace français serait créé au sein du Porto Digital de Recife, centre de haute technologie unique avec plus de 80 000 mètres carrés dédiés à l'innovation digitale.

Reposant sur une prolifération de domaines, de projets et d'acteurs, de telles synergies entraîneraient une union unique permettant au couple franco-brésilien de faire face aux défis majeurs qui s'annoncent, devenant ainsi le moteur de l'alliance entre l'UE et le Mercosul.

CONCLUSION

« *En commerce, l'occasion est tout* », estimait une formule balzacienne. Le Mercosul et l'Union Européenne ont la possibilité de transformer une conjoncture trouble en fantastique opportunité. Si la réciprocité, la coopération et l'ambition demeurent l'apanage des négociations en cours, l'accord de libre-échange constituerait en effet un indéniable accélérateur commercial : l'alliage structurel transatlantique deviendrait l'alliance stratégique UE - Mercosul. En raison de la place unique du Brésil et de la France au sein de chaque ensemble, ces synergies et ces possibilités nouvelles rapprocheraient les économies des deux pays. À l'aune du lien si singulier qui unit Brasilia et Paris, cette relation binationale pourrait même largement dépasser la sphère commerciale.

Il est alors possible de voir à travers cet accord le catalyseur des relations franco-brésiliennes. Les Sciences, la Défense, l'Environnement, la Culture : autant de défis que les deux nations relèveraient conjointement. Afin que cet « *exemple entraînant* » - selon la formule gaullienne - puisse se réaliser, il conviendra d'impliquer l'ensemble des acteurs binationaux. « *Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions* ». Si la mise en garde de

Jean Monnet est respectée, une telle union consacrerait le couple franco-brésilien comme la force motrice d'une alliance pérenne entre le Mercosul et l'Union Européenne.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

BASTIDE Roger (1957), *Le Brésil, terre de contrastes*, Paris, L'Harmattan. DABENE Olivier et LOUAULT Frédéric (2013), *Atlas du Brésil*, Paris, Autrement. GENTELLE Pierre (2008), *Géopolitique du monde contemporain. États, continents, puissance*, Paris, Nathan.

MONNET Jean (1976), *Mémoires*, Paris, Fayard.

OUALALOU Lamia (2014), *Brésil : histoire, société, culture*, Paris, La Découverte.

THERY Hervé (1996), *Pouvoir et territoire au Brésil, de l'archipel au continent*, Paris, MSH.

THERY Hervé (2016), *Le Brésil, Pays émergé*, Paris, Armand Colin, coll. U.

ZWEIG Stefan (1941), *Le Brésil, terre d'avenir*, Paris, Le Livre de Poche.

ARTICLES

BUSTANI José Maurício (2010), « Le Brésil au XXI^e siècle et le partenariat stratégique avec la France », *Politique étrangère*, vol. été, n° 2, p. 385-397.

COUFFIGNAL Georges (2012), « Amérique latine : le surprenant retour de l'Etat », *Amérique latine 2012. Une Amérique latine toujours étonnante*, éd. La Documentation française, p. 79-90.

NONATO JUNIOR Raimundo (2015), « La France et le Brésil de l'Oyapock, quels enjeux bilatéraux entre développement et durabilité ? », *Confins*, n° 24.

SANTANDER Sebastian (2011), « La coopération brésilienne avec l'Afrique », *Revue Défense Nationale*, n° 738, p. 37-44.

SOLANO Daniel (2009), « Le Brésil et la coopération Sud-Sud : l'Amérique du Sud prioritaire », *Accomex*, n° 88.

DOCUMENTAIRES

BOUQUET Christophe, KRAFFT Raphaël, MONCHOVET Alexis (2014) : *Vélo do Brasil*,
www.youtube.com/watch?v=hVIQ9hVZ650

ROUBAUD Kakie (2010) : *Le monde selon Brasília*,
www.youtube.com/watch?v=MrEHoUbSe14

SITES INTERNET

Journaux français

Challenges : www.challenges.fr/

Les Échos : www.lesechos.fr/

Le Figaro : www.lefigaro.fr/

Le Monde : www.lemonde.fr/

Journaux brésiliens

CartaCapital : www.cartacapital.com.br/

La Folha de S. Paulo : www.folha.uol.com.br/

Valor Econômico : www.valor.com.br/

Sites officiels

Site du gouvernement français : www.gouvernement.fr/

Site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français : www.diplomatie.gouv.fr/

Site du gouvernement brésilien : www.brasil.gov.br/

Site du Ministère des Relations Extérieures du Brésil : www.itamaraty.gov.br/ Site de l'Union Européenne : www.europa.eu/

Site de la Commission Européenne : www.ec.europa.eu/commission/index_fr Site du

Mercosul : www.mercosul.gov.br/